



LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de \$1.00 par année, inviolablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents seize cents la douzaine. Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,
45, Place Jacques-Cartier,
MONTREAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTREAL, 26 NOVEMBRE 1887

Goyette vs. Ladébauche

Le VIOLON est passé au smotte

DETAILS DU PROCÈS

Ce pauvre Ladébauche est bien à plaindre

FIN DU PROCÈS

Philippe Lapincette, cultivateur de St. Constant, donne son témoignage pour la poursuite.

J'ai lu, dit-il, l'article incriminé. Je crois que son but était de passer le plaignant au smotte. Je connais la signification du mot enfrewâper. C'est une expression latine pour dire qu'un homme se fait fooler. Je connais le prisonnier. Il passe pour un war ox.

Pierre Tringlette, cultivateur, dépose comme suit :

Je connais le plaignant en cette cause. J'ai lu l'article du VIOLON où il parle de lui. J'ai compris par le mot "promptitude" que le plaignant était allé chercher de la laine et qu'il était revenu tondue. Promptitude dans notre jargon signifie bien des choses. Le maître d'école m'a dit que c'était un terme d'enfrewâpage auquel on peut attribuer un sens politique, littéraire, commercial, agricole et d'annonces.

Jean Baptiste Latripe, maître d'école, donne sa déposition comme suit :

Plusieurs paroissiens sont venus me demander ce que signifiait le mot enfrewâper. J'ai consulté là dessus les autorités ecclésiastiques et civiles. C'est un verbe déponent signifiant passer au bob. Il est dérivé du mot enfrewâpage, qui est un sustonpif masculin. Je n'ai pas compris la chose d'une manière claire. Son véritable sens, selon moi, tombe dans le domaine de la politique. Comme je ne m'en mêle pas je ne puis vous définir ce mot d'une manière officielle. Et le témoin ne dit rien de plus.

Après un réquisitoire véhément du substitut du procureur-général, le président du tribunal fait une allocution aux petits jurés.

Ces derniers après avoir été enfermés toute une nuit reviennent en cour avec un verdict de "coupable d'enfrewâpage au second degré avec une recommandation à la clémence de la cour."

Ladébauche est condamné \$10,000 d'amende et à trois ans de pénitencier.

Aménités conjugales :

Madame, apercevant une araignée, pousse les hauts cris.

Monsieur impatienté :

—Que de bruit pour une petite bête ! Elle te voit bien, toi qui es beaucoup plus grosse, et elle ne dit rien !

La fin de l'affaire des boodlers

Le conseil de ville de Montréal a adopté le rapport du comité spécial sur les boodlers, avec deux voix dissidentes, celles des échevins Villeneuve et Morris.

Enfin nous savons à quoi nous en tenir. L'honneur du conseil est sorti immaculé de l'épreuve.

A quoi servirait dans l'avenir des enquêtes de cette nature ?

Allons donc !

Les citoyens de Montréal sont accoutumés à la chose et cela ne pourra plus leur faire de mal. C'est une répétition de la vieille histoire. Un homme riche avait pour voisin un tanneur, et ne pouvant souffrir l'odeur nauséabonde qui s'exhalait de son établissement, il s'adressa au bureau de santé pour faire disparaître la nuisance. Le propriétaire de la tannerie plaida et obtint des attermoiments à n'en plus finir. Il promit de transporter ailleurs le siège de ses opérations, mais il ajourna de jour en jour l'accomplissement de sa promesse, si bien que le plaignant finit par s'habituer à l'odeur du tan et abandonna sa poursuite. Les choses allèrent si bien que le richard devint convaincu que l'odeur de la tannerie était excellente pour sa santé.

La morale de cette fable est si claire qu'elle nous dispense d'entrer dans de plus amples explications.

Le Jour d'Actions de Grâces.

Le gouvernement fédéral a fixé jeudi le 17 courant, comme jour d'actions de grâces pour toute la Puissance.

Les habitants de la province de Québec ont chômé cette fête avec éclat et partout des *Te Deum* ont été chantés pour les grâces abondantes que la Providence a fait pleuvoir depuis un an sur leur pays. Ils ont remercié la Providence d'une manière toute particulière pour la bonté ineffable qu'elle a eue de leur envoyer SON HOMME.

Des actions de grâces ont été faites dans toutes les parties de la province pour le bonheur que nous avons aujourd'hui de voir augmenter la dette publique de \$3,500,000.

Nous devons au ciel des actions de grâces pour les nombreuses commissions créées par le gouvernement Mercier, afin de diminuer les frais d'administration et augmenter les recettes dans toutes les branches du service civil.

Le *Violon*, après avoir mêlé sa voix à ces concerts d'actions de grâces, a témoigné sa gratitude au ciel pour tous les malheurs et tous les accidents qui ont été épargnés à ses concitoyens pendant les derniers douze mois.

Songez-y un peu. Depuis un an dans la ville de Montréal, la statistique nous apprend qu'il y a 3,690 femmes qui éteignent leur lampe à l'huile de charbon en soufflant par-dessus la cheminée et qu'il n'y a pas eu une seule explosion à enrégistrer.

Environ 9,600 personnes mangent à table avec leurs couteaux, et les rapports des hôpitaux disent que les chirurgiens n'ont pas été appelés une fois pendant l'année pour recoudre des bouches coupées ou repêcher des lames avalées par les mangeurs voraces.

Sur 4,200 citoyens qui se grisent tous les soirs comme des Polonais, la police n'a arrêté qu'une moyenne de six par jour. Quelle sujet de jubilation pour les amis de la tempérance !

Sur 5,450 personnes qui lisent l'*Etendard* assidûment, nous n'avons pas constaté cette année un seul cas d'aliénation mentale.

Ces sujets de reconnaissance pour le Jour d'Actions de Grâces, il y en a une butte.

"POUR UN BAISER."

La *Bibliothèque Française* publie dans son onzième volume un charmant ouvrage intitulé : "Pour un Baiser."

Ce roman, d'une grande moralité, est d'un intérêt soutenu depuis la première à la dernière page et d'une lecture des plus intéressantes. Avis aux amateurs.

On peut se procurer ce volume en adressant 15 cents en timbres-poste à La Société des Publications Françaises, 32 rue Saint-Gabriel, Montréal.

LE PETIT BAPTISTE ET SON PAPA

S'il y a du monde bête à Montréal vous allez en juger par la conversation suivante entre le père Ladébauche et son garçon le petit Baptiste.

Le petit Baptiste vient de lire dans une dépêche que l'honorable M. Mercier est à Québec où il souffre de calculs biliaires.

Baptiste.—Papa, dis donc, qu'est-ce que ça des calculs biliaires.

Ladébauche.—Des calculs biliaires mon fils, c'est une maladie qui attaque souvent M. Mercier surtout à l'approche d'une session. S'il souffre de calculs biliaires c'est un signe certain que la session n'est pas loin à Québec.

Baptiste.—Comprends pas, papa, explique moi donc ça un petit brin.

Ladébauche.—Ce n'est pas la première fois que notre premier ministre souffre de cette maladie. Il en a eu une forte attaque pendant la dernière session lorsqu'il a calculé ce que ses bills lui rapporteraient. Tu devrais savoir qu'un calcul biliaire chez un ministre est un calcul qu'il fait sur ses bills. Les uns passent mais le plus grand nombre ne passe pas. Quand ça ne passe pas, ça le fait souffrir horriblement.

Baptiste.—Je comprends maintenant les calculs biliaires. Il a eu de bien mauvais calculs pendant la dernière session. Penses-tu qu'il en aura de pareils encore ?

Ladébauche.—Certainement que je le crois. Calcule un peu son bill des asiles, tu vas voir s'il va en avoir de la misère avec ses castors. Les castors n'aiment pas ses calculs sur cette question-là. Il a des calculs sur l'éducation qui vont avoir beaucoup de difficulté à passer. Tu verras ça, mon fiston. Arrêtons-nous ici. Ça commence à être trop bête.

Le Colonel Ramollot.

LA DÉMISSION

Le frère du lieutenant Bernard vient d'être guillotiné. Bernard ne croit pas qu'il lui soit désormais possible de rester au régiment, et il prie le capitaine Lorgnegrut de vouloir bien transmettre sa démission au colonel Ramollot.

Le capitaine, malgré son attachement pour Bernard, comprend sa situation fâcheuse et s'empresse de se rendre chez le colonel, qu'il trouve fort occupé avec un officier d'administration :

—C'est qui a cap'taine ?

—Mon colonel, je viens vous remettre et vous prier d'accepter la démission du lieutenant Bernard, bon officier, c'dommage, mais ayant assassiné un médecin, son frère vient d'être guillotiné, et...

—C'est ça, cap'taine ! Bernard a tué un médecin, et on a guillotiné son frère !...

—Non, mon colonel, au contraire, c'est...

—Bernard qui a été guillotiné.

—Pardonnez-moi, mon colonel, c'est le frère de Bernard qui l'a tué.

—Ah ! bien, Bernard a été tué par son frère, j'y suis, et... on a guillotiné le médecin, alors !

—C'est-à-dire, mon colonel, que c'est le médecin qui a été tué.

—Oui, j'entends bien, par son frère ; mais qu'est-ce que Bernard vient faire là-dedans, que les médecins soient tués par leurs frères ?

—C'est que... mon colonel... c'est le frère de Bernard qui a...

—Ah ! très bien, dites-le donc, cap'taine. V's'expliquez jamais ! s'crebleu ! et pourtant, voilà une heure que je vous demande pourquoi le... le... médecin... le chose... a tué... machin.

—Le médecin.

—Oui, le frère du médecin, c'est que j'dissais.

—Mais, pardon, mon colonel, c'est bien le médecin lui-même qui est mort personnellement.

—Parlez ! puisqu'il a été guillotiné... par son frère ! Mais dites-moi, cap'taine, c'est quoi c'était que c'garçon-là, médecin militaire ?

—Non, un médecin civil.

—Civil !... Eh bien, m'en f... pas mal, par x'emple, un civil ! mais Bernard peut bien tuer tous les médecins civils, m'en f... me regardent pas les pékins ! tendez bien c'que j'vous parle.

—Mais, mon colonel, ce n'est pas de la faute de Bernard, Bernard n'a rien...

—Bon ! vous c'qui a pour l'ors, un duel, pas vrai ? M'en f... encore, continuez.

—Non, mon colonel, c'est à coups de marteau.

—Qu'on a guillotiné...

—Non, mon colonel, non, c'est à coup de marteau qu'on a tué le médecin, c'est ce qui fait que Bernard...

—Oui, j'y suis... Bernard a tué son frère le médecin à coups de marteau, parbleu ! c'est pas malin à d'viner. Alors... le... médecin... eh bien ! quoi ! le médecin ! Oui, quoi ! s'crebleu ! s'pliquez-vous donc, cap'taine, v's'êtes là, dites rien, c'toujours moi qui parle avec votre s... n... de D... Bernard, que j'connais s'ment pas. (*Montrant l'officier d'administration.*) C'pas c'garçon qu'vous gêne, soupçonne ?

—Certainement non, mon colonel, monsieur étant tout-à-fait étranger à l'affaire... je... je...

—M'dites ça d'un drôle d'air, cap'taine, c'pas clair, tendez-vous, c'pas clair n... de D...

—Je vous assure que Bernard n'a nullement...

—...Guillotiné, monsieur ! l'pense bien parbleu, d'puis une heure, sommes là à causer... m'laurais dit, c'évident.

—Voici l'affaire, mon colonel, Bernard a un frère.

—Le lieutenant ?

—Non, son frère, parce que ce frère avait tué un médecin à coups de marteau, et...

—Ah ! très bien, j'y suis, fallait l'dire, s'crebleu, n'parlez pas, c'ment voulez-vous j'devine ?

Parfait, parfait, j'ai compris, Bernard a tué un médecin, et il ne veut plus rester au régiment parce qu'il a été guillotiné, j'ai compris, cap'taine, suffit ; donnez c'te démission, la ferai parvenir au ministre.

Un enfant précoce

—O, Baptiste, s'écria madame Bontemps, au moment où son mari entrait dans la maison. J'ai une bonne nouvelle à t'apprendre.

—Non, dit Baptiste. Qu'est-ce qu'il y a ?

—Ce qu'il y a. Imagine-toi que le bébé peut parler. Oui, mon cher, il parle comme toi et moi. Il a dit je ne sais combien de choses. Viens avec moi, dans la salle à manger et tu vas l'entendre.

Le père entra.

—Maintenant, bébé, dit la maman d'une voix persuasive, parle un peu à papa. Dis-lui : "Comment te portes-tu, papa."

—Ga ! ga ! ga ! dit le bébé.

—L'entends-tu, dit la maman avec ex-tase. N'est-ce pas aussi clair que cela peut l'être ?

Baptiste l'admet et il essaie de penser que c'est vrai.

—Maintenant, dis : "Je suis content de te voir, papa."

—Da, da, bou, bou, bou.

—Est-ce possible, s'écria la maman. Il peut tout dire. Maintenant, mon cher petit trognon, le bijou à nous autres, dis donc : "T'es bien, papa ?"

—Bou, ba, dé, dé, ga, ga.

—Tiens, ça y est, dit la maman. Te serais-tu jamais imaginé qu'un enfant de cet âge aurait pu parler comme ça ? Il peut dire tout ce qu'il veut. Voyons, mon petit chéri, n'est-ce pas le cas ?

—Ga, ga, ga, dé, dé, di, ga.

—Entends-tu ça, son père ? Il dit : Comme de raison, comme n'importe qui le dirait. Tiens, Baptiste, je suis inquiète de voir un enfant aussi précoce. Les enfants qui sont si fins à leur âge, ne vivent pas longtemps.

Deux réflexions de Guibollard.

Les lièvres ont la mémoire comme les lapins ont la queue : très courte.

Une réflexion de Calino :

—C'est drôle ! les journaux annoncent toujours la mort des hommes illustres, et ils ne mentionnent jamais leur naissance !

Les domestiques :

—Célestine ! Célestine ! mais voici un quart d'heure que je vous appelle.

—Madame me répétait encore hier qu'elle ne veut pas d'une bonne qui court.

Les affaires avant tout. "Oui ma chère fille, je désire que tu fasses ton possible pour gagner le cœur de notre cocher."

"Et me faire enlever par lui, papa ?"

"Oui, ma chère."

"Ah, je vois, cher papa ; vous voulez que tous les journaux disent que je suis une beauté fascinatrice et une belle régnante."

"Sans doute, cela m'aidera un peu ; mais ce n'est pas tout-à fait ce que je désire."

"Quel est donc le point principal, papa ?"

"Eh, bien, vois-tu les papiers diront que tu es la fille d'un millionnaire."

"Eh bien ?"

"Eh bien, vois-tu, ça enflera mon crédit."

"Cours vite à l'écurie comme une bonne fille."